https://www.rpvconseil.com/spip.php?article1113

# Mise à jour Contributions à la formation professionnelle et à l’apprentissage

- Sur le web - Flux rss en copie -

Date de mise en ligne : vendredi 3 juillet 2026

**Copyright © cabinet rpv conseil - Tous droits réservés**

La loi de finances (LF) pour 2026 a mis fin au régime d’exonération de la taxe d’apprentissage dont bénéficiaient les associations, organismes, fondations, fonds de dotation, congrégations et syndicats à activités non lucratives.

Copyright © cabinet rpv conseil